

DEFINITIONS ET SOURCES DE DONNEES DES PARAMETRES D'INDEXATION M ET S APPLICABLES POUR LES PERIODES TARIFAIRES 2015-2016 ET 2017

Visées par l'article 21, §3 des méthodologies tarifaires transitoires électricité et gaz 2015-2016 et 2017, les définitions et données sources des paramètres d'indexation M et S sont repris ci-après. La CWaPE confirme la parfaite continuité de la méthodologie de calcul de ces paramètres; calculs opérés historiquement par l'instance de régulation fédérale (CREG).

1. Paramètre M

1.1. Définitions

M_{2015} est la valeur moyenne des indices des prix des sections 2 (produits minéraux non énergétiques et produits chimiques) et 3 (métaux, constructions mécaniques et électriques) de l'indice du prix de la production industrielle (base 2010 = 100), fixé pour le mois de décembre 2015.

M_{2016} est la valeur moyenne des indices des prix de sections 2 (produits minéraux non énergétiques et produits chimiques) et 3 (métaux, constructions mécaniques et électriques) de l'indice du prix de la production industrielle (base 2010 = 100), fixé pour le mois de décembre 2016.

M_{2017} est la valeur moyenne des indices des prix de sections 2 (produits minéraux non énergétiques et produits chimiques) et 3 (métaux, constructions mécaniques et électriques) de l'indice du prix de la production industrielle (base 2010 = 100), fixé pour le mois de décembre 2017.

1.2. Données sources

Les données sources du paramètre M sont disponibles sur le site du SPF Economie à l'adresse suivante:

Lien : http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/economie/indices_des_prix_a_la_production.jsp

Onglet : Marché intérieur

2. Paramètre S

2.1. Définitions

S_{2015} est la valeur moyenne des coûts salariaux horaires de référence de la fédération Agoria telle que publiée à l'adresse suivante : www.agoria.be et fixée pour le mois de décembre de l'année 2015.

S_{2016} est la valeur moyenne des coûts salariaux horaires de référence de la fédération Agoria telle que publiée à l'adresse suivante : www.agoria.be et fixée pour le mois de décembre de l'année 2016.

S_{2017} est la valeur moyenne des coûts salariaux horaires de référence de la fédération Agoria telle que publiée à l'adresse suivante : www.agoria.be et fixée pour le mois de décembre de l'année 2017.

2.2. Données sources

Les données sources du paramètre S sont disponibles sur le site Agoria à l'adresse suivante:

Lien : <http://www.agoria.be/fr/Agoria-index/Salaires-de-reference/Tableaux-synoptiques>

Tableau : Moyenne nationale

Onglet : -11 7 1981